

La TOUR DE GARDE

et Messager de la Présence de Christ



„Sentinelle, où en est la nuit?"
Esaïe 21:11.

XXXIIme Année — No 18

Journal bimensuel — 15 Septembre 1934

— BERNE —

SOMMAIRE



Journal bimensuel édité par la
WATCH TOWER BIBLE & TRACT SOCIETY
117, Adams Street - Brooklyn N.Y., U.S.A.
Fonctionnaires:
J. F. Rutherford, président. W. E. van Amburgh, secrétaire.

5873 Imprimé par la Tour de Garde, Berne (Suisse)
Printed in Switzerland

« Et tous tes fils seront enseignés de l'Eternel, et la paix de tes fils sera grande. » — Esaïe 54: 13; (D).

Les Ecritures enseignent clairement

QUE JEHOVAH est le seul vrai Dieu, qu'il est d'éternité en éternité, qu'il est le Créateur des cieux et de la terre et Celui qui donne la vie à ses créatures. Que le Logos fut le commencement de sa création et son agent actif dans la création de toutes choses; qu'il est maintenant le Seigneur Jésus-Christ dans la gloire, revêtu de tout pouvoir dans le ciel et sur la terre, et qu'il est le principal agent exécuteur de Jéhovah.

QUE DIEU créa la terre pour l'homme; qu'il créa l'homme parfait et pour vivre sur la terre où il l'avait placé. Que l'homme désobéit volontairement à la loi de Dieu et tomba ainsi sous la sentence de mort; qu'en raison du péché d'Adam, tous les hommes sont nés pécheurs et sont privés du droit de vivre.

QUE JESUS fut fait chair afin de pouvoir devenir le Rédempteur de l'homme; qu'en donnant sa vie en sacrifice pour l'homme, il procura le prix de la rançon; que Jésus ressuscita être divin d'entre les morts, monta aux cieux et que Dieu l'exalta au-dessus de toute créature et de tout nom et le revêtit de tout pouvoir et de toute autorité.

QUE L'ORGANISATION DE JEHOVAH est appelée Sion et que Christ Jésus en est le principal fonctionnaire et le Roi auquel appartient le droit de régner sur le monde; que les disciples oints et fidèles de Christ Jésus sont des enfants de Sion et membres de l'organisation de Jéhovah; qu'ils sont ses témoins et qu'ils ont le devoir et le privilège de rendre témoignage à la suprématie de Jéhovah et de proclamer ses desseins envers l'humanité tels qu'ils sont exprimés dans la Bible; et qu'ils doivent porter les fruits du royaume à tous ceux qui veulent entendre.

QUE LE MONDE a pris fin; que le Seigneur Jésus-Christ, élevé par Jéhovah sur son trône, a expulsé Satan du ciel et a commencé d'établir le royaume de Dieu sur la terre.

QUE LE REMEDE et les bénédictions dont profiteront les peuples de la terre ne pourront venir que par le royaume de Jéhovah que Christ a déjà commencé d'établir. Que le prochain grand acte du Seigneur sera la destruction de l'organisation de Satan et l'établissement de la justice sur la terre; que tous ceux qui dans le royaume obéiront à ses lois seront régénérés et vivront sur la terre à toujours.

Abonnements :

Suisse : 1 an 6 fr. — Chèques postaux Berne III 3319.
6 mois 3 fr. —
France : 1 an 30 fr. — Chèques postaux Paris 1310-71.
6 mois 15 fr. —
Belgique : 1 an 30 fr. — Chèques postaux Bruxelles 96976.
6 mois 15 fr. —

Autres pays : 1 an 7 fr. 50 (argent suisse). (1) Payable au bureau de la Société du pays même, (2) payable par mandat-poste international à l'imprimerie à Berne ou (3) commandé au bureau de poste du lieu de résidence de l'abonné (abonnement-poste).

Adresses de livraison :
Suisse : .... 39, Allmendstrasse, BERNE
France : .... 129, Faubourg Poissonnière, PARIS IX
Belgique : .... 66, rue de l'Intendant, BRUXELLES

Tous ceux qui étudient sérieusement la Bible et qui, par suite de vieillesse, d'infirmité ou de situation difficile ne peuvent pas payer l'abonnement de la «Tour de Garde», recevront ce journal gratuitement s'ils le demandent à la Société en indiquant leurs motifs. La demande doit se renouveler chaque année.

Programmes des causeries par Radio

RADIO-VITUS, Paris — Longueur d'onde 222 m
Mardi .... 19.45—20.15
Jeudi .... 19.45—20.15
Samedi .... 19.45—20.15
Dimanche .... 12.00—12.30

RADIO-TOULOUSE-SAINT-AGNAN 60 kw — Longueur d'onde 329 m
Mercredi .... 19.50—20.05
Samedi .... 19.50—20.05

RADIO L. L. PARIS 0,8 kw. — Longueur d'onde 209 m
Vendredi .... 20.15—20.30

WALLONIA-BONNE ESPERANCE (Belgique) — Longueur d'onde 201,07 m
Mercredi .... 8.45—9.00

RADIO-TALLINN (Reval) — Longueur d'onde 296,1 m
Dimanche .... 16.30—17.30

Période de louanges du royaume

Avec cette période de neuf jours (du 29 Septembre au 7 Octobre) commence pour ainsi dire la nouvelle année de rapport (1934/1935). Le message du royaume sera proclamé sur le monde entier et il est à prévoir que pendant cette époque un plus grand nombre de pays — où habitent des Témoins de Jéhovah — recevront un témoignage. Presque dans tous les pays, les Témoins de Jéhovah et les Jonadabs répandront surtout la nouvelle brochure « *Le juste Souverain* ».

Nous vous prions de ne pas oublier, à la fin de cette période, de remettre promptement le rapport de votre travail au bureau chargé de surveiller l'œuvre du témoignage, dans votre territoire.

Conférences publiques
au moyen de phonographes reproducteurs électriques

Jéhovah a béni abondamment l'usage des phonographes reproducteurs électriques. Il a clairement montré que cet appareil répond aux exigences actuelles, c'est-à-dire celles de l'heure où l'ennemi, sous la direction de Gog, cherche à retirer aux oints l'usage des postes émetteurs et où le monde aimerait beaucoup entendre le message de Dieu, mais non pas celui des hommes. Cet appareil, fonctionnant par force électrique, a procuré aux Témoins de Jéhovah de plus amples occasions de prêcher le message de vérité, de sorte que nos écrits sont demandés davantage et que des groupes se sont formés pour étudier la parole de Dieu. Plus de 450 appareils sont en usage aux Etats-Unis et bon nombre dans d'autres pays. — Pour de plus amples détails prière de s'adresser à la Société.

La TOUR de GARDE
ET MESSAGER DE LA PRÉSENCE DE CHRIST
XXXIIme Année 15 Septembre 1934 No 18

Ses Alliances

(6me partie)

« Vous, vous êtes ceux qui avez persévéré avec moi dans mes épreuves; c'est pourquoi je dispose [grâce à une alliance; Diagl.] du royaume en votre faveur, comme mon Père en a disposé en ma faveur. » — *Luc 22: 28, 29.*

JEHOVAH disposa d'un royaume en faveur de son Fils bien-aimé, Christ Jésus, par une alliance; ce royaume est l'organisation capitale de Jéhovah, et son chef ou son maître est, bien entendu, Christ Jésus. Au temps que Dieu a fixé, ce gouvernement royal, c'est-à-dire la « ville sainte » ou l'organisation céleste, entièrement consacrée à Jéhovah Dieu, est envoyée du ciel par Dieu et s'occupe des affaires du monde. Jéhovah a donné toute autorité à Christ Jésus de disposer en faveur de ses fidèles frères d'une part ou d'une place dans ce royaume, par une alliance, afin que ces fidèles puissent participer à son organisation. C'est ce royaume ou cette sainte organisation qui réhabilite le nom de Jéhovah, après avoir préalablement rendu témoignage à son nom. Cette 'alliance du royaume' est séparée et distincte de la nouvelle alliance, mais lui est étroitement apparentée. Il faut d'abord être dans la nouvelle alliance avant de pouvoir entrer dans le royaume.

Préfiguré

² David préfigurait le Roi, Christ Jésus. Comme David était un Juif, il était soumis à l'alliance de la loi traitée en Egypte; mais lorsqu'il eut trente-sept ans, Dieu traita une alliance avec lui dans l'intention de consolider, pour toujours, son royaume. (2 Sam. 7: 1–29) Jésus-Christ annonça pour la première fois 'l'alliance du royaume', après qu'il eut entretenu ses disciples de l'établissement de la nouvelle alliance. Au même moment où il annonça à ses fidèles disciples que Dieu avait traité avec lui une alliance se rapportant au royaume, Jésus leur expliqua qu'il avait permis à ses frères fidèles, par une alliance, de prendre part à son gouvernement royal.

³ Quarante ans après la conclusion de l'alliance en Egypte et son inauguration sur la montagne de Sinaï, Dieu ordonna à Moïse de traiter une alliance avec Israël, au pays de Moab. « Voici les paroles de l'alliance que l'Eternel ordonna à Moïse de traiter avec les enfants d'Israël au pays de Moab, outre l'alliance qu'il avait traitée avec eux à Horeb. » (Deut. 29: 1) Cette alliance, traitée au pays de Moab, préfigurait 'l'alliance du royaume'. L'alliance de Moab était un moyen ou une mesure destinée à préparer les Israélites à leur entrée dans le pays de Canaan et à leur service envers Dieu, en pays saint. Elle représentait également les desseins formés par Jéhovah d'accomplir, à partir 1918, une œuvre préparatoire avec son peuple sur la terre. Peu avant le jour où fut traitée l'alliance à Moab, Jéhovah avait ordonné à Moïse de dénombrer tous les Israélites qui étaient en mesure de porter les armes. (Nombres 26: 1–4) Le camp des Israélites était dressé au même endroit quand Balak, le roi de Moab, invita Balaam à maudire les Israélites. (Nombres 22: 1–25) C'est encore de là que partirent les Israélites pour exécuter le jugement de Jéhovah contre les Madianites, parce que ces derniers avaient combattu le peuple de Dieu. (Nombres 25: 15–18; 31: 1–12) Israël naturel se trouvait en ce temps là à Moab, dans un pays qui ne leur était pas destiné comme héritage. De même le peuple que Dieu a choisi pour son nom, l'Israël spirituel, à l'époque où il est admis dans 'l'alliance du royaume', se trouve dans le monde, sans toutefois être une partie du monde.

⁴ Le temps et les conditions qui caractérisèrent la conclusion de l'alliance au pays de Moab préfiguraient le temps et les conditions dans lesquels se trouve Israël spirituel, lorsqu'admis dans 'l'alliance du royaume'. L'alliance traitée à Moab était, elle aussi, destinée à réhabiliter le nom de Jéhovah. (Deut. 1: 3; Nombres 10: 10) Au temps de l'établissement de l'alliance traitée à Moab, Jéhovah avait commencé son règne au milieu de ses ennemis, et il utilisa à cet effet son peuple typique. Il était alors « roi en Israël », lorsque les tribus d'Israël se rassemblèrent à Moab. (Deut. 33: 5) Les pays situés à l'est du Jourdain avaient été soumis, en ce temps-là, à la suite de la défaite des Amoréens, au gouvernement de Sihon, après qu'Og, roi de Basan, eut succombé. (Deut. 2: 24–27; 3: 1–11; 4: 47; 29: 7, 8; 31: 4) Toute la contrée de ces ennemis était alors tombée aux mains des tribus d'Israël qui s'adonnaient à l'élevage. (Deut. 3: 13–20; Josué 1: 12–18) Les circonstances qui accompagnèrent ces événements trouvent une frappante réplique dans les événements qui se produisirent entre 1914 et 1918, lorsque Christ Jésus fut envoyé en 1914 pour gouverner au milieu de ses ennemis, et quand il combattit Satan et ses

anges et les chassa du ciel. (Ps. 110: 2; Apoc. 12: 7–9) Cette concordance est une forte preuve que le « reste » fut admis dans 'l'alliance du royaume', après 1918, après la naissance du royaume et la venue de Christ, qui eut pour but la construction du temple.

Qui a été admis?

5 Quand l'alliance fut traitée à Moab, Aaron était mort et de ceux qui avaient quitté l'Egypte et qui avaient alors plus de 60 ans, personne n'était plus en vie, sauf Eléazar, le souverain sacrificateur, Josué et Caleb; ce dernier avait à l'époque 79 ans. (Deut. 1: 36–39; Ex. 6: 23; Josué 14: 6–11) Il en résulte que la plupart de ceux qui furent admis dans l'alliance de Moab étaient des « jeunes gens », qui correspondent aux « jeunes gens » mentionnés dans une prédiction ultérieure. (Joël 2: 28) « Faites le dénombrement de toute l'assemblée des enfants d'Israël, depuis l'âge de 20 ans et au-dessus, selon les maisons de leurs pères, de tous ceux d'Israël en état de porter les armes. — On fera le dénombrement, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, comme l'Eternel l'avait ordonné à Moïse et aux enfants d'Israël, quand ils furent sortis du pays d'Egypte. — Tels sont ceux des enfants d'Israël dont on fit le dénombrement: six cent un mille sept cent trente. L'Eternel parla à Moïse, et dit: Le pays sera partagé entre eux, pour être leur propriété, selon le nombre des noms. » (Nombres 26: 2, 4, 51–53) Bien que Caleb eût alors soixante-dix-neuf ans, il fut néanmoins considéré comme un homme jeune, d'une quarantaine d'années; il en fut apparemment ainsi à cause de sa fidélité à Dieu. (Jos. 14: 6–11) Caleb était alors un bon représentant de la classe des fidèles qui furent également préfigurés par Mardochée et Naomie, et que le Seigneur approuva quand il vint dans le temple pour juger. Le zèle de Phinées, fils d'Eléazar, le souverain sacrificateur, fait de lui une excellente illustration des « jeunes gens » mentionnés par le prophète Joël. — Nombres 25: 6–13.

6 Ceux de la vieille génération des Israélites qui étaient des révoltés et des mécontents, dont les cœurs étaient remplis de crainte d'accomplir leur devoir et qui préféraient retourner en Egypte plutôt que d'accepter la bataille avec l'ennemi, avaient été complètement défaits; et aucun d'eux n'osa entrer au pays de Canaan. « Tels sont ceux des enfants d'Israël dont Moïse et le sacrificateur Eléazar firent le dénombrement dans les plaines de Moab, près du Jourdain, vis-à-vis de Jéricho. Parmi eux, il n'y avait aucun des enfants d'Israël dont Moïse et le sacrificateur Aaron avaient fait le dénombrement dans le désert de Sinaï. Car l'Eternel avait dit: Ils mourront dans le désert, et il n'en restera pas un, excepté Caleb, fils de Jephunné, et Josué, fils de Nun. » — Nombres 26: 63–65.

7 Quand Jésus annonça 'l'alliance du royaume' à ses fidèles disciples, Judas, qui préfigurait les révoltés, les mécontents et les craintifs, avait déjà quitté ses frères et était parti. (Luc 22: 28–30; Jean 30: 21–30) Dans le temple, les « anciens » ou « vieillards » qui murmurent, critiquent, sont égoïstes et font de l'opposition, ne sont pas admis dans le royaume, ils ne peuvent franchir les portes de la ville. Le sanctuaire est purifié depuis le 15 Octobre 1932. (Dan. 8: 14; « *La Tour de Garde* », 15 Octobre 1933, page 165) Quand les Israélites eurent quitté la montagne de Sinaï, ils étaient dans l'expectative de la terre promise, mais peu nombreux furent ceux qui osèrent y pénétrer. Depuis l'œuvre d'Elie jusqu'au temps de la venue du Seigneur dans le temple, beaucoup d'Israélites spirituels étaient dans l'expectative du royaume; mais tous ceux qui s'étaient rendus coupables du « péché de Samarie », les mécontents, les adversaires, ceux qui critiquaient, et qui avaient peur de proclamer le message du royaume dirigé contre l'ennemi, ne purent entrer dans le royaume. Ceux qui furent admis dans 'l'alliance du royaume' devaient avoir prouvé qu'ils avaient été fidèles jusqu'au temps de leur admission.

Le temps du jugement

8 La venue du Seigneur Jésus dans le temple indique le temps du jugement. Le jugement devait attendre jusqu'à cette époque, car la justice était un des « trésors scellés » de Jéhovah. Lors de la conclusion de l'alliance conclue dans le pays de Moab, l'iniquité des Amoréens atteignit son comble, et le temps était venu de les juger. (Deut. 15: 16) De même, lorsque le Seigneur vint dans le temple pour juger, l'iniquité de la « chrétienté » avait atteint son comble; le jugement devait néanmoins commencer par la maison de Dieu. (1 Pierre 4: 17) L'ordre chronologique du jugement semble être clairement préfiguré dans la déclaration suivante: « Il dit: l'Eternel est venu [premièrement] de Sinaï, il s'est levé sur eux [deuxièmement] de Séir, il a resplendi [troisièmement] de la montagne de Paran, et il est sorti du milieu des saintes myriades: Il leur a de sa droite envoyé le feu de la loi. » (Deut. 33: 2) Le Sinaï mentionné ici en premier lieu est une excellente illustration du sanctuaire de Dieu. «Les chars de l'Eternel se comptent par vingt mille, par milliers et par milliers; le Seigneur est au milieu d'eux, le Sinaï est dans le sanctuaire. » (Ps. 68: 18) La version de Lemaistre de Saci rend ce texte comme suit: « Le char de Dieu est environné de plus de dix mille; ce sont des millions d'anges qui sont dans de saints transports de joie; le Seigneur est au milieu d'eux dans son sanctuaire, comme autrefois à Sinaï. » (Ps. 67: 18) Séir, nommé en deuxième lieu, figure la classe du « serviteur méchant », « l'homme du péché », le « fils de la perdition ». La montagne de Paran, enfin, paraît être une excellente représentation des « anciens » qui furent, un jour, dans l'expectative du royaume; car c'est dans le désert de Paran que Jéhovah extermina les anciens infidèles. (Nombres 12: 16; 13: 26–33; 1–39) Comparons ce qui précède aux paroles de Jude: « C'est aussi pour eux qu'Enoch, le septième depuis Adam, a prophétisé, en ces termes: Voici, le Seigneur est venu avec ses saintes myriades, pour exercer un jugement contre tous, et pour faire rendre compte à tous les

impies parmi eux, de tous les actes d'impiété qu'ils ont commis et de toutes les paroles injurieuses qu'ont proférées contre lui des pécheurs impies. Ce sont des gens qui murmurent, qui se plaignent de leur sort, qui marchent selon leurs convoitises, qui ont à la bouche des paroles hautaines, qui admirent les personnes par motif d'intérêt. » — Juda 14–16.

9 Jéhovah révéla à son serviteur Moïse, à Moab, qu'il y avait, parmi ceux avec lesquels il avait traité alliance, des hypocrites qui ne lui étaient pas vraiment dévoués. (Deut. 31:16–29) Il était pareillement nécessaire, que ceux qui n'étaient pas vraiment sincères, après leur admission dans le temple et dans 'l'alliance du royaume', durent quitter le temple, parmi lesquels également ceux qui avaient égoïstement brigué et obtenu une charge d'« ancien ». Ils persistèrent à suivre leur propre voie et n'étaient par conséquent pas entièrement dévoués à Dieu et à son royaume. Les mécontents, les adversaires, les égoïstes et les révoltés ne peuvent demeurer dans 'l'alliance du royaume'. L'unité en Christ règne parmi ceux qui se trouvent dans le temple purifié. C'est par conséquent un temps de paix à l'intérieur des murs de ce palais merveilleux, et tous ceux qui l'habitent doivent rechercher le bien de leurs frères et sœurs qui s'y trouvent. (Ps. 122:7–9) Ceux qui ont été admis dans 'l'alliance du royaume' et choisis en vue d'être un peuple pour le nom de Dieu, doivent progresser côte à côte, garder les intérêts du royaume et continuer à chanter les louanges de Jéhovah.

Le cantique

10 Le chant est un signe extérieur de la joie. Aussi était-il indiqué que Moïse composa et chanta un cantique, lorsqu'il annonça aux Israélites, comme instrument de Dieu, les dispositions de l'alliance traitée dans le pays de Moab. Les Israélites s'apprêtaient à entreprendre une guerre et à entrer en terre promise. Ce cantique chanté dans les plaines de Moab annonça un autre bien plus merveilleux, qui devait être chanté lors de l'admission du peuple de Dieu dans l'alliance conclue pour le royaume. Ce cantique merveilleux est chanté à présent. Les paroles du cantique que chanta Moïse venaient de Jéhovah Dieu, car c'est en qualité de porte-parole de Dieu, que Moïse prononça les paroles suivantes: « Cieux! Prêtez l'oreille, et je parlerai; terre! écoute les paroles de ma bouche. Que mes instructions se répandent comme la pluie, que ma parole tombe comme la rosée, comme des ondées sur la verdure. » (Deut. 32:1, 2) Ce cantique fit ressortir sa grande vérité, c'est-à-dire que le but essentiel de l'alliance est de réhabiliter le nom de Jéhovah, et que ce nom doit être connu et vénéré dans tout l'univers. Le cantique invite tous ceux qui sont engendrés de l'esprit à écouter et il attribue toute bonté et toute grâce à Jéhovah; il dit en outre: « Car je proclamerai le nom de l'Eternel. Rendez gloire à notre Dieu! Il est le rocher; ses œuvres sont parfaites, car toutes ses voies sont justes; c'est un Dieu fidèle et sans iniquité, il est juste et droit. » (Deut. 32:3, 4) Ensuite le cantique parle en bref du jugement de Jéhovah et montre à son peuple allié comment celui-ci a violé son alliance: « S'ils se sont corrompus, à lui n'est point la faute; la honte est à ses enfants [qui ne sont cependant plus ses enfants], race fausse et perverse. Est-ce l'Eternel que vous en rendrez responsable, peuple insensé et dépourvu de sagesse? N'est-il pas ton père, ton créateur? N'est-ce pas lui qui t'a formé, et qui t'a affermi?" (Deut. 32:5, 6) Parlant de sa justice et de son jugement, Jéhovah rappelle à son peuple que la vengeance [c'est-à-dire la réhabilitation de son nom] est sienne: « A moi la vengeance et la rétribution, quand leur pied chancellera! Car le jour de leur malheur est proche, et ce qui les attend ne tardera pas. L'Eternel jugera son peuple. » (Deut. 32:35, 36) Plus loin ce chant prophétique indique que Jéhovah exécutera ses jugements à l'aide de 'l'éclair de son épée', c'est-à-dire à l'aide de celui qu'il a établi comme juge souverain et comme celui qui réhabilite son grand et saint nom: « Si j'aiguise l'éclair de mon épée, et si ma main saisit la justice, je me vengerai de mes adversaires et je punirai ceux qui me haïssent. » — Deut. 32:41.

11 Ce cantique de Moïse correspond exactement au 'cantique de Moïse et de l'Agneau', qui est chanté lors de l'établissement de Sion et de l'admission du « reste » dans 'l'alliance du royaume'. Cette image montre les 144.000 dans lesquels est compris le « reste », sur la terre, se tenant devant la « mer de verre », symbole des jugements de Jéhovah, qui ont été clairement expliqués au « reste », ainsi qu'il est écrit: « Ta justice est comme les montagnes de Dieu, tes jugements sont comme le grand abîme. Eternel! Tu soutiens les hommes et les bêtes. Combien est précieuse ta bonté, ô Dieu! A l'ombre de tes ailes les fils de l'homme cherchent un refuge. » — Ps. 36:7, 8.

12 Le cantique chanté dans les plaines de Moab trouve à présent son application dans les paroles suivantes du plus grand Moïse: « Et ils chantent le cantique de Moïse, le serviteur de Dieu, et le cantique de l'agneau, en disant: Tes œuvres sont grandes et admirables, Seigneur Dieu tout-puissant! Tes voies sont justes et véritables, roi des nations! Qui ne craindrait, Seigneur, et ne glorifierait ton nom? Car seul tu es saint. Et toutes les nations viendront, et se prosterneront devant toi, parce que tes jugements ont été manifestés. » (Apoc. 15: 3, 4) Ce cantique est chanté à présent par les 144.000 membres qui ont été admis, en compagnie de Christ Jésus, dans l'organisation sainte de Dieu; c'est un nouveau cantique, et seuls les 144.000 membres peuvent l'apprendre et le chanter. — Apoc. 14:1–4.

13 Le cantique de Moïse était alors un témoignage contre les infidèles en Israël, et le cantique que chantent ceux qui se trouvent sous le gouvernement du plus grand Moïse doit résonner aux oreilles de ceux qui se sont montrés infidèles à l'égard de leur alliance, de la volonté de Dieu; et c'est là un témoignage contre eux. (Deut. 31:19–22) Le jugement sera exécuté en temps utile contre ces infidèles. (Deut. 32:25, 28, 33) D'après la parole

de Jéhovah, le jugement ne sera pas exécuté en vain ou, en d'autres mots, il ne sera pas sans importance. (Deut. 32:46,47) Jéhovah avait pris des dispositions pour le jugement d'Israël naturel, et il a également pris des dispositions pour le jugement d'Israël spirituel, jugement exécuté dans le temple. Le temps présent est un temps de joie et par conséquent un temps où il faut chanter, car les Israélites spirituels, choisis dans le monde pour porter le nom de Jéhovah et pour être ses témoins, commencent maintenant la guerre; et s'ils se sont révélés fidèles, ils entreront bientôt au « pays de la promesse ». Le plus grand Moïse, le Roi, est avec eux; il conduira certainement les fidèles à la victoire complète et à la réhabilitation du nom de Jéhovah. C'est donc maintenant le temps de la joie du Seigneur et les fidèles ont été invités à entrer dans sa joie.

Fidélité

14 Chaque fois qu'une alliance est traitée, entre deux ou plusieurs parties, il est indispensable que de bons et précieux engagements soient pris de part et d'autre. Le fait d'observer fidèlement les dispositions et les prescriptions de l'alliance constitue un bon et précieux engagement de ce genre. Jéhovah s'engage lui-même, par les prescriptions de son alliance, à les observer fidèlement; et l'autre partie contractante est également tenue d'observer les prescriptions de l'alliance. Jéhovah est toujours fidèle; les autres parties de l'alliance doivent également être fidèles si elles veulent être agréables à Dieu et être employées à l'exécution de ses desseins. « Sache donc que c'est l'Eternel, ton Dieu, qui est Dieu. Ce Dieu fidèle garde son alliance et sa miséricorde jusqu'à la millième génération, envers ceux qui l'aiment et qui observent ses commandements. » (Deut. 7:9) Son nom sera réhabilité par la fidélité de Jéhovah et par la fidélité de ceux qui ont été admis dans 'l'alliance du 'royaume'. (Es. 49:7) Tout le livre du Deutéronome contient le conseil, sans cesse répété, d'être fidèlement dévoué à Jéhovah. De ceux que Jéhovah approuve et qui ont une part à la réhabilitation de son nom, il est dit: « sainteté à l'Eternel ». (Zach. 14:20) Lorsque fut lancé l'appel pour le gouvernement royal, nombreux furent ceux qui répondirent à cet appel; et ceux qui s'étaient montrés fidèles jusqu'à la venue de Christ Jésus dans le temple, furent élus; à présent les «appelés et élus», qui ont été admis dans 'l'alliance du royaume', doivent continuer à se révéler fidèles. (Apoc. 17:14) Seuls ceux qui sont fidèles jusqu'à la mort, recevront la couronne de la vie. (Apoc. 2:10) Ceux qui furent un jour dans l'expectative du royaume, mais ne sont pas fidèles, n'obtiendront pas cette couronne; « car c'est une race perverse, ce sont des enfants infidèles. » — Deut. 32:20.

15 Moïse fut « fidèle dans toute sa maison », et sa fidélité constituait un témoignage pour ceux qui suivaient après lui. Christ Jésus est fidèle dans sa maison royale; la fidélité absolue est la condition imposée aux membres de 'l'alliance du royaume'. (Hébr. 3:5,6) « Celui qui vous a appelés est fidèle, et c'est lui qui le fera." (1 Thess. 5:24) « Le Seigneur est fidèle, il vous affermira et vous préservera du malin. » — 2 Thessaloniciens 3:3.

16 Jéhovah condescend à assurer de sa fidélité ceux qui sont dans l'alliance, mais il exige de la fidélité de tous. C'est pourquoi ceux qui sont dans 'l'alliance du royaume' reçoivent cet avertissement: « Vous serez saints, car je suis saint. » (1 Pierre 1:15,16; Lévit. 11:44) Ceux qui sont admis dans cette alliance sont droits ou justes en vertu du fait qu'ils sont en Christ et ont reçu le manteau de la justice; et « le juste vivra par sa foi » et par sa fidélité. — Habak. 2:4.

17 L'alliance traitée en Egypte et inaugurée sur la montagne de Sinaï exigeait la fidélité des Israélites, et ceux-ci promirent de se conformer aux dispositions de l'alliance. L'alliance traitée dans le pays de Moab fut imposée à Israël, car Jéhovah savait à l'avance, qu'après la mort de Moïse, la mauvaise volonté, la rébellion et l'impiété naîtraient parmi le peuple de la nation israélite. (Deut. 5:1-33; 31:16-30) C'est pourquoi l'alliance de Moab était nécessaire aux Israélites et leur servait à maintenir leur fidélité qui devait se manifester par une obéissance entière envers les commandements de Dieu. Les Israélites étaient alors devenus le peuple choisi de Dieu et il fallait qu'ils se révélassent fidèles, s'ils voulaient plaire à Dieu et recevoir ses bénédictions. « Moïse et les sacrificateurs, les Lévites, parlèrent à tout Israël et dirent: Israël, sois attentif et écoute! Aujourd'hui, tu es devenu le peuple de l'Eternel, ton Dieu. Tu obéiras à la voix de l'Eternel, ton Dieu, et tu mettras en pratique ses commandements et ses lois que je te prescris aujourd'hui. » (Deut. 27:9,10) Il importe de comparer ce qui précède au commandement divin donné à ceux qui ont été admis dans le temple: « Cela arrivera, si vous écoutez la voix de l'Eternel, votre Dieu. » (Zach. 6:15) Seuls les fidèles deviennent les colonnes du temple de Dieu.

18 Les textes bibliques ne font mention d'aucun holocauste ni d'aucune aspersion de sang, en ce qui concerne la conclusion de l'alliance dans le pays de Moab, bien qu'elle se plaça au jour de la nouvelle lune. (2 Chron. 2:4) Dans le témoignage divin du troisième et du quatrième livre de Moïse (Lévitique et Nombres) les sacrificateurs, le tabernacle et les holocaustes jouaient le rôle principal. Il n'en fut pas de même lors de l'alliance conclue dans le pays de Moab, car la fidélité est la base de cette alliance. Les préparatifs d'holocaustes, qui représentaient symboliquement le sacrifice ou prix de rachat de l'œuvre réconciliatrice de Christ, ne pouvaient pas, en eux-mêmes, servir davantage à ceux qui étaient choisis comme peuple pour le nom de Jéhovah, qu'aux Israélites qui entrèrent en captivité de l'organisation de Satan et dans la mort, à moins que ceux qui étaient entrés dans l'alliance demeurassent, conformément à leurs vœux, absolument fidèles et obéissants. En d'autres termes: Ils doivent avant tout être fidèles. (Deut. 23:21-33) Jéhovah avait choisi ces Israélites pour

qu'ils entrassent, comme peuple acquis, dans le pays de Canaan; l'essentiel pour eux était alors d'obéir fidèlement à la voix de Jéhovah. (Deut. 6: 1–3) Plus tard Jéhovah dit à cette nation, par l'organe de son prophète: « Ainsi parle l'Eternel des armées, le Dieu d'Israël: Ajoutez vos holocaustes à vos sacrifices, et mangez-en la chair! Car je n'ai point parlé avec vos pères et je ne leur ai donné aucun ordre, le jour où je les ai faits sortir du pays d'Egypte, au sujet des holocaustes et des sacrifices. Mais voici l'ordre que je leur ai donné: Ecoutez ma voix, et je serai votre Dieu, et vous serez mon peuple; marchez dans toutes mes voies que je vous prescris, afin que vous soyez heureux. » (Jér. 7: 21–23) Cela prouve que ceux qui ont été admis dans 'l'alliance du royaume' doivent obéir aux commandements du plus grand Moïse, et que l'obéissance vaut mieux que les sacrifices.

19 Comme autre preuve que l'alliance traitée à Moab représentait symboliquement 'l'alliance du royaume', il convient de noter ce qui suit: Le royaume est celui de Jéhovah, qu'il a préparé pour son Fils bien-aimé, Christ Jésus, et auquel il l'a donné. Tout ce qui fait partie du royaume est représenté par une puissante montagne rocheuse; et dans le cantique que Moïse composa et chanta à Moab, sur l'ordre de Jéhovah, Jéhovah est appelé pour la première fois « le rocher ». Il est « le rocher » et toutes ses œuvres sont parfaites. Il est le « roi éternel ». (Jér. 10: 10) Il est le rocher du salut et le protecteur de son peuple. (Deut. 32: 4, 15, 18, 30, 31) Dans Deutéronome Jéhovah est expressément appelé le roi. « Il était roi en Israël, quand s'assemblaient les chefs du peuple et les tribus d'Israël. » (Deut. 33: 5) Cela montre que le fidèle « reste » est admis dans 'l'alliance du royaume', après que Jéhovah a rassemblé ses saints auprès de lui dans le temple.

20 Dans l'Exode, Jéhovah fait une prédiction aux Israélites, prédiction qui se rattache à l'obligation de fidélité envers l'alliance qu'il traita avec eux, quand il les fit sortir du pays d'Egypte; cette prédiction dit: « Vous serez pour moi un royaume de sacrificateurs et une nation sainte. » (Ex. 19: 6) Les indications concernant un futur roi en Israël sont par contre expressément fournies dans Deutéronome 17: 14–20; 28: 36. Les importantes conditions préliminaires à remplir par ceux qui doivent devenir membres de la maison royale sont déterminées comme suit, par Jéhovah: « Si vous écoutez ma voix. » (Ex. 19: 5) De même ceux qui seront pour toujours dans la maison royale de Jéhovah doivent à présent obéir entièrement au plus grand Moïse; ils n'ont pas d'autre choix. — Actes 3: 23.

Lévirat

21 La loi sur le mariage entre beau-frère et belle-sœur est indiquée dans Deutéronome, en corrélation avec l'alliance conclue dans le pays de Moab, et nulle part ailleurs dans les Ecritures Saintes. (Deut. 25: 5–10) L'autre récit biblique, à propos de l'application effective de la loi sur le mariage entre beau-frère et belle-sœur, est fait en rapport avec la tribu royale de Juda, en ce qui concerne le roi qui devait sortir de cette tribu. (Gen. 38: 1–30; Ruth; chapitres 1 à 4.) Il appert nettement que cette loi sur le lévirat est une disposition concernant le royaume; le « reste » doit se conformer à cette loi et par conséquent accomplir l'image prophétique que Dieu établit à l'aide de Naomie et de Ruth; il doit également, en harmonie avec 'l'alliance du royaume', produire le fruit pour le royaume.

Son nom

22 Dans l'alliance conclue dans le pays de Moab, le nom de Jéhovah occupe la place prépondérante. Or, avant la conclusion de cette alliance, la question du nom et de la souveraineté de Jéhovah n'avait pas retenu l'attention. De même le peuple choisi de Dieu ne s'était pas avisé de la grande question — concernant le nom et la souveraineté de Jéhovah — qui doit être tranchée avant l'édification de Sion et avant l'admission du « reste » dans le temple. « Mais, jusqu'à ce jour, l'Eternel ne vous a pas donné un cœur pour comprendre, des yeux pour voir, des oreilles pour entendre. » (Deut. 29: 4) Cependant, quand le Roi eut pris place sur son trône et que le fidèle « reste » eut été rassemblé auprès de lui dans le temple, les membres comprirent, pour la première fois, la grande question concernant le nom de Jéhovah. Depuis lors, ils sont connus comme étant 'pleins d'ardeur, quand le Seigneur rassemble son armée', et leur joie est de proclamer le nom de Jéhovah. « Ton peuple est plein d'ardeur, quand tu rassembles ton armée; avec des ornements sacrés [bible anglaise: dans la gloire de la sainteté], du sein de l'aurore ta jeunesse vient à toi comme une rosée. » (Ps. 110: 3) Pour avoir la possibilité de rester fidèle, il est nécessaire de craindre ce nom glorieux et redoutable. — Deutéronome 28: 58.

23 Le cantique du jugement, que Moïse chanta lors de la conclusion de l'alliance à Moab, place le nom de Jéhovah au premier plan et montre que ce nom doit être proclamé en tous lieux par les fidèles témoins de Jéhovah; il est écrit à leur sujet: « Car je proclamerai le nom de l'Eternel. Rendez gloire à notre Dieu! » (Deut. 32: 3) En 1919, Jéhovah délivra de l'organisation de Satan son peuple captif, et ce fait est préfiguré par l'alliance conclue à Moab. Le peuple allié à Dieu était dispersé et fut maltraité; il avait été empêché d'accomplir son œuvre et fut contraint de l'arrêter; c'est l'ennemi qui lui fit toutes ces misères. Jéhovah ne délivra pas les fidèles par égard à eux-mêmes, mais à cause de son nom et pour faire cesser les injures proférées à l'égard de son saint nom. Ce qui est écrit, en est une preuve: « Je voudrais dire: Je les emporterai d'un souffle, je ferai disparaître leur mémoire d'entre les hommes! Mais je crains les insultes de l'ennemi, je crains que leurs adversaires ne se méprennent et qu'ils ne disent: Notre main a été puissante, et ce n'est pas l'Eternel qui a fait toutes ces choses. » — Deut. 32: 26, 27.

24 Quand Jéhovah traita l'alliance dans le pays de Moab, et avant qu'Israël franchît le Jourdain

et entrât dans Canaan, Jéhovah fit connaître ses desseins de choisir un lieu pour sa maison ou son temple et d'y placer son nom. Il prédit ainsi qu'au temps où Sion aura été édifiée, où le « reste » aura été rassemblé dans le temple, sous Christ, et où Dieu y aura placé son nom, tous les sacrifices de louanges et leur ministère devraient être accomplis selon les règles de cette organisation, par son organisation et non pas selon les idées et les souhaits de chacun. « Vous irez au lieu que l'Eternel, votre Dieu, choisira parmi toutes vos tribus pour y placer son nom. C'est là que vous présenterez vos holocaustes, vos sacrifices, vos dîmes, vos prémices, vos offrandes, en accomplissement d'un vœu, vos offrandes volontaires, et les premiers-nés de votre gros et de votre menu bétail. » (Deut. 12: 5, 6) L'œuvre de Jéhovah doit être accomplie selon les prescriptions de son organisation: « Vous n'agirez donc pas comme nous le faisons maintenant ici, où chacun fait ce qui lui semble bon. » (Deut. 12: 8) Certains de ceux qui ont été conduits dans Sion et ont été oints n'ont pas reconnu combien il est nécessaire d'obéir aux instructions qui leur sont données par l'organisation de Dieu. Ils n'ont pas compris le fait que le Seigneur Jésus est le chef de Sion et que les instructions sont données par lui-même. Pour cette raison ces obstinés persistent à faire ce qui leur semble bon, ce qui est contraire aux commandements de Dieu. (Deut. 12: 8) Le nom de Jéhovah ne peut être honoré qu'en accomplissant sa volonté et non pas celle d'une créature quelconque. (Deut. 26: 1, 2; Prov. 3: 5, 6) La réhabilitation du nom de Jéhovah est indiquée comme étant la chose dont l'importance prime tout; la part que le « reste » prendrait à la réhabilitation de son saint nom est mentionnée dans la loi du lévirat, loi indiquée plus tard dans le livre de Ruth et dont l'importance a été expliquée par Dieu au « reste », après que celui-ci eut été admis dans le temple et dans 'l'alliance du royaume'.

25 Tous ceux qui sont agréables à Jéhovah et forment son peuple choisi doivent maintenir leur intégrité envers lui. Le diable prétendit, que l'homme n'était pas capable de le faire; mais les fidèles prouveront qu'ils en sont parfaitement capables. Le cantique que chanta Moïse à Moab élève la gloire du nom de Jéhovah. Il chante l'intégrité de Jéhovah, sa pureté et l'absence de tous défauts qui le caractérise: « Il est le rocher; ses œuvres [y compris l'élection du « reste » pour son nom] sont parfaites. » (Deut. 32: 4) Les travers, les iniquités et les dépravations qu'on remarque peut-être chez quelque membre prétendant faire partie du peuple de Dieu, ne peuvent être attribués à Jéhovah; mais de tous ceux qui en sont affectés il convient de dire: « S'ils se sont corrompus, à lui n'est point la faute; la honte est à ses enfants [les enfants iniques, les « anciens » qui prétendent pouvoir suivre leur propre voie égoïste, l'« homme du péché », la classe du « serviteur méchant »], race fausse et perverse [par conséquent pas la race de Jéhovah]. » — Deut. 32: 5.

26 Jéhovah ne tolérera aucune iniquité, aucun esprit bougon, aucune plainte de la part de ceux qui sont admis dans 'l'alliance du royaume'. C'est ce que préfigurait le cantique concernant l'alliance conclue dans le pays de Moab, cantique dans lequel le Seigneur déclara, à propos de ceux qui avaient été iniques: « Je leur cacherai ma face, je verrai quelle sera leur fin; car c'est une race perverse, ce sont des enfants infidèles. Ils ont excité ma jalousie par ce qui n'est point Dieu, ils m'ont irrité par leurs vaines idoles; et moi, j'exciterai leur jalousie par ce qui n'est point un peuple, je les irriterai par une nation insensée. » — Deut. 32: 20, 21.

27 Ceux qui veulent prendre part à la réhabilitation du nom de Jéhovah doivent maintenir leur intégrité envers Jéhovah et c'est pour cette raison qu'il est écrit: « Tu seras entièrement à l'Eternel, ton Dieu. » (Deut. 18: 13) Jéhovah ne donnera pas la victoire à son peuple choisi, parce que celui-ci l'a méritée, ou à cause de la justice de ce dernier, grâce à ses propres efforts, mais pour justifier sa promesse expresse et pour réhabiliter son nom. — Deut. 9: 4-6.

Un seul Jéhovah

28 Ceux qui sont entrés dans 'l'alliance du royaume' ont commencé à apprécier cette vérité qu'il n'y a qu'*un seul* Jéhovah Dieu; mais grand nombre de ceux qui prétendent être des enfants de Dieu sont aveugles quant à cette grande vérité. La souveraineté de Jéhovah est affirmée dans l'alliance de Moab et cette merveilleuse vérité éclate maintenant, de façon lumineuse, aux yeux de ceux qui se trouvent dans 'l'alliance du royaume': « Nul n'est semblable au Dieu d'Israël, il est porté sur les cieux pour venir à ton aide, il est avec majesté porté sur les nuées. Le Dieu d'éternité est un refuge, et sous ses bras éternels est une retraite. Devant toi il a chassé l'ennemi, et il a dit: Extermine. » (Deut. 33: 26, 27) Celui qui voudra choisir un autre dieu pourra le faire, mais il portera les conséquences de son acte; par contre les fidèles seront entièrement dévoués à Jéhovah Dieu. Jéhovah invite à présent les dieux trompeurs de l'ennemi à montrer définitivement qu'ils sont des dieux. Dieu a fait exprimer cette vérité par Moïse; le temps est venu où doit être tranchée la grande question litigieuse, et le peuple élu de Dieu doit maintenant annoncer ses desseins et ses jugements.

29 Il n'est pas plusieurs Jéhovah, dont chacun aurait une volonté et une œuvre différentes à exécuter. Il n'y a qu'un Dieu. Le « reste » aperçoit et apprécie le privilège qui lui est conféré par Dieu et qui consiste à proclamer le nom de l'unique Jéhovah, seul véritable; ceux qui font partie du « reste » s'acquittent avec grande joie de cette tâche. Ce qui fut annoncé aux Israélites naturels à Moab est également annoncé à présent par Christ Jésus, le « plus grand Moïse », aux Israélites spirituels rassemblés dans le temple: « Ecoute, Israël! L'Eternel , notre Dieu, est le seul Eternel. Tu aimeras l'Eternel, ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme et de toute ta force. Et ces commandements, que je te donne aujourd'hui, seront dans ton cœur. » (Deut. 6: 4-6) Les vrais et fi-

dèles saints adorent le seul et unique Dieu véritable; c'est là le premier commandement, en d'autres termes, il est cité en premier lieu et est de première importance, ainsi que le déclara Jésus. (Marc 12:29,30) Ce premier commandement est devenu une partie intégrante de 'l'alliance du royaume'. Jéhovah seul doit être adoré et vénéré par-dessus tout. (Deut. 6:1–8) Le peuple choisi d'entre les nations, pour le nom de Jéhovah, doit être 'saint à l'Eternel'. Cela montre que ses membres doivent être entièrement consacrés et dévoués à Jéhovah Dieu, qu'ils ne doivent pas le tenter et ne pas accepter de conciliation avec l'ennemi et son organisation, car Jéhovah ne tolérerait pas pareille façon d'agir. — Deut. 6:16; Matth. 4:7.

30 Les mêmes conditions imposées à Israël naturel par l'alliance conclue à Moab sont à présent imposées à ceux qui sont dans 'l'alliance du royaume', c'est-à-dire qu'ils doivent servir Jéhovah avec joie et non avec mécontentement, sans quoi une malédiction tomberait sur ceux qui omettent de le servir comme il sied. (Deut. 28:47) Les sacrifices qui lui sont présentés doivent être sans défauts; c'est pourquoi nul compromis ne doit être accepté avec l'organisation du diable; cela signifie qu'il ne faut, en aucune manière, mêler à l'œuvre de Jéhovah les choses et les pratiques de l'organisation du diable, telles que: l'adoration des hommes, ce qui correspond au «péché de Samarie». Il est manifestement dans la volonté de Dieu, que son peuple lui soit entièrement dévoué en pleine connaissance, volontairement et joyeusement. (Deut. 16:21,22) Il doit être vénéré à l'endroit qu'il a choisi pour y placer son nom, c'est-à-dire dans son organisation dont le chef est Christ Jésus. (Deut. 16:10–17) Celui qui pense être dans l'expectative du gouvernement royal, tout en persistant à cheminer dans sa propre voie et en refusant d'obéir à l'organisation de Dieu et de la suivre, transgresse les prescriptions du royaume.

31 La dîme représente symboliquement tout ce qu'on possède et qui doit être employé pour le service du temple et présenté dans le lieu qui porte son nom, c'est-à-dire dans son organisation. (Deut. 26:1–19; 12:6; 14:22–29) « Apportez à la maison du trésor toutes les dîmes, afin qu'il y ait de la nourriture dans ma maison; mettez-moi de la sorte à l'épreuve, dit l'Eternel des armées. Et vous verrez si je n'ouvre pas pour vous les écluses des cieux, si je ne répands pas sur vous la bénédiction en abondance. » (Mal. 3:10) Dans le temple de Jéhovah, dans le lieu qui porte son nom, l'accord doit régner dans l'adoration et dans le service de Dieu. (Deut. 12:5–18; 16:1–17) Ceux pour qui la nouvelle alliance a été inaugurée ont été admis dans le temple et dans 'l'alliance du royaume'; l'accord en Christ règne parmi eux et ils doivent conserver cet accord et persévérer dans leur service fidèle. Les désirs et les opinions personnels ne sont pas pris en considération. Dès qu'on est devenu un membre de l'organisation divine, l'individualité ou le caractère personnel des créatures ne jouent plus aucun rôle; toutes les opinions opposées à la volonté expresse de Dieu, qu'ils pourraient avoir, sont fausses. Ce qui doit être déterminé en premier lieu, c'est la volonté de Dieu; puis tous ceux qui sont dans 'l'alliance du royaume' doivent obéir joyeusement et unanimement à sa volonté. Celui qui choisit une autre voie, une voie inique, sera certainement chassé du royaume. Seul ceux qui maintiennent leur intégrité et qui demeurent ferme dans l'unité en Christ et dans la fidélité envers lui, luiront comme le soleil, lorsque les autres seront rassemblés et chassés. (Matth. 13:41–43) Les fidèles doivent être dévoués de tout cœur et sans restriction à Jéhovah, et ils le sont en effet.

Son prophète

32 C'est à Moab que Moïse révéla pour la première fois la promesse faite par Jéhovah de susciter un prophète; et Moïse le préfigurait. (Deut. 18:15–19) La vérité que Christ Jésus est ce grand prophète, prédit par Moïse, ne fut révélée au « reste » qu'après avoir été conduit dans le temple. („*La Tour de Garde*" 1933, pages 121–126) La position prédominante du prophète de Jéhovah est prédite par les paroles citées dans Deutéronome, en corrélation avec l'alliance qui y fut traitée. (Deut. 34:10–12) Ainsi ceux vers lesquels a été envoyé le « plus grand Moïse » endossent une responsabilité beaucoup plus grande que celle du peuple d'Israël naturel. Le « reste » a été instruit à propos de la grande question litigieuse qui doit être tranchée à présent, et il a été admis dans 'l'alliance du royaume'; il s'aperçoit qu'il ne doit entrer dans aucun compromis avec aucune partie de l'organisation de Satan, mais qu'il doit être irrésistiblement et complètement dévoué et obéissant envers Jéhovah et son grand prophète. Le « plus grand Moïse » a d'abord préparé la voie à Jéhovah, puis vint directement dans le temple, rassembla auprès de lui les saints de Jéhovah et admit dans 'l'alliance du royaume' ceux qui avaient témoigné jusqu'alors leur fidélité. Le « plus grand Moïse », Christ Jésus, entreprit ensuite, comme instrument de Jéhovah, de révéler au « reste » la signification des prophéties. Ceux du « reste » doivent choisir à présent qui ils veulent servir: le grand prophète et serviteur de Jéhovah, ou le porte-parole et représentant du diable. Beaucoup de ceux qui pensent représenter Dieu ne sont en réalité que les dupes et les instruments du diable. Ainsi que de nombreux Israélites devinrent infidèles, il existe aussi aujourd'hui des consacrés qui sont dans l'expectative du royaume, deviennent infidèles et omettent d'entendre le plus grand prophète. Ils auront une fin tragique, parce qu'ils négligent ou refusent d'obéir à Christ, sans restriction et par amour. — Deut. 18:13–19; Actes 3:19–23.

33 Quand Moïse fut mort, Israël n'était pas sans chef, car Josué lui succéda et c'est sous sa direction que les Israélites entrèrent dans le pays de Canaan. Pour ce qui est de 'l'alliance du royaume', que préfigurait l'alliance de Moab, le gouvernement invincible de Christ Jésus, le grand prophète de Jéhovah, a été assuré au « reste ». Toute l'assu-

rance est donnée aux fidèles, qu'ils obtiendront une victoire complète, à la gloire du nom de Jéhovah, s'ils demeurent dans le temple et obéissent fidèlement et joyeusement au grand prophète de Dieu. Cette victoire ne sera pas remportée à cause de ce qu'ils font; mais Jéhovah la remportera pour eux, par Christ Jésus, son puissant instrument, victoire qui glorifiera et réhabilitera son grand nom. — 1 Corinth. 15: 57.

[34] Christ Jésus, le „plus grand Moïse", exécute les jugements divins dans le temple, conformément à la volonté de Dieu. Il a promis que ceux qui seront admis avec lui dans 'l'alliance du royaume' jugeront avec lui les douze tribus d'Israël. Cela signifie en premier lieu qu'ils devront siéger avec lui pour juger tous ceux qui doivent former Israël spirituel, c'est-à-dire ceux qui sont engendrés de l'esprit et d'entre lesquels est choisie la maison royale. On peut logiquement conclure de cette promesse du Seigneur que les fidèles saints, ressuscités et rassemblés les premiers à Sion, auront une certaine part au jugement; toutefois aucun détail se rapportant à ce fait ne nous a été révélé. La question se pose alors comme suit: Le fidèle « reste » qui demeure encore sur la terre, a-t-il une part quelconque à ce jugement? Le texte se rapportant à cette question dit: « C'est pourquoi ne jugez de rien avant le temps, jusqu'à ce que vienne le Seigneur, qui mettra en lumière ce qui est caché dans les ténèbres, et qui manifestera les desseins des cœurs. Alors chacun recevra de Dieu la louange qui lui sera due. » (1 Cor. 4: 5) Le Seigneur, le grand juge, est venu et il fait asseoir auprès de lui, dans des lieux célestes, c'est-à-dire dans le temple, les fidèles qui ont été admis dans 'l'alliance du royaume'. C'est par conséquent le temps du jugement; aussi est-il logique que l'œuvre du « reste » qui séjourne encore sur la terre, en corrélation avec ce jugement, consiste à proclamer les jugements qui sont déjà rédigés; c'est ainsi qu'ils prennent part au jugement. Le nom de Jéhovah doit être proclamé et sa vengeance annoncée, et c'est le fidèle « reste », dont il a fait son témoin, qui est autorisé à proclamer ces vérités. Le «reste» ne doit prononcer de jugement ni sur la culpabilité ni sur l'innocence d'une personne quelconque, mais il doit proclamer la loi ou les règles du jugement de Jéhovah; ces règles concernent aussi bien ceux qui se montrent obéissants, que ceux qui ne le sont pas. C'est ainsi que ceux qui sont admis dans 'l'alliance du royaume' ont, conformément à la volonté du Seigneur, une part à l'œuvre du jugement. Les sentences de Jéhovah ont déjà été rédigées et ses saints, qui ont été rassemblés auprès de lui, sont chargés et tenus d'annoncer ces jugements. Ils le font en chantant des cantiques de louanges et Jéhovah prend plaisir à la fidélité dont ils font preuve dans l'accomplissement de leurs obligations s'y rapportant. Le prophète de Dieu a écrit à ce sujet: « Car l'Eternel prend plaisir à son peuple, il glorifie les malheureux en les sauvant. Que les fidèles triomphent dans la gloire, qu'ils poussent des cris de joie sur leur couche! Que les louanges de Dieu soient dans leur bouche, et le glaive à deux tranchants dans leur main, pour exercer la vengeance sur les nations, pour châtier les peuples, pour lier leurs rois avec des chaînes et leurs grands avec des ceps de fer, pour exécuter contre eux le jugement qui est écrit! C'est une gloire pour tous ses fidèles. Louez l'Eternel! » (Ps. 149: 4–9) Jéhovah révèle à ses fidèles sa volonté, en ce qui les concerne.

(A suivre)

Questions à étudier

§ 1. Quel est le royaume auquel il est fait allusion ici, et quel but a-t-il?

§ 2—4. Expliquez, en corrélation avec 'l'alliance du royaume', la position prophétique a) de David; b) de l'alliance que traita Moïse dans le pays de Moab, avec les enfants d'Israël.

§ 5—7. Qui, parmi les enfants d'Israël, fut admis dans l'alliance conclue au pays de Moab, et qui préfigurent-ils? Qui fut exclu de cette alliance et pourquoi? Qui était préfiguré par ces derniers et par Judas?

§ 8, 9. Montrez dans quel ordre chronologique se fera le jugement de Jéhovah, ordre qui est relaté prophétiquement dans Deut. 33: 2. Etablissez une comparaison avec Jude 14—16. Montrez ce qui était symboliquement représenté par les tendances et la rébellion des Israélites, déjà révélées à Moab.

§ 10—13. Montrez combien était juste le cantique que Moïse chanta dans les plaines de Moab.

§ 14, 15. Montrez que les Ecritures font ressortir l'importance de la fidélité. Pourquoi celle-ci a-t-elle une si grande importance?

§ 16, 17. Qu'était-il donc exigé de ceux qui étaient dans l'alliance traitée en Egypte et inaugurée sur le mont Sinaï? Et de ceux qui furent admis dans l'alliance traitée dans le pays de Moab? Comparez à cela les conditions imposées à ceux qui sont admis dans 'l'alliance du royaume'.

§ 18—20. Qu'est-il montré par le fait que les holocaustes et l'aspersion du sang jouent un si grand rôle dans le récit divin contenu dans le Lévitique et dans Nombres, et non pas lors de la conclusion de l'alliance de Moab? Indiquez d'autres preuves à l'appui de ce que l'alliance traitée à Moab représente 'l'alliance du royaume'.

§ 21. Expliquez la loi concernant le mariage entre belle-sœur et beau-frère, qui fut donnée à Israël. Quel était le but de cette image prophétique et comment s'applique-t-elle?

§ 22, 23. Expliquez Deutéronome 29: 4 et montrez comment ce texte s'accomplit, lorsque cette déclaration fut faite; montrez en outre comment elle s'est accomplie avec Deutéronome 32: 3, en tant que prophétie. Faites l'application de Deutéronome 32: 26, 27.

§ 24. Montrez combien est importante, pour le présent, la règle relatée dans Deutéronome 12: 5—8.

§ 25—27. Expliquez à qui Deutéronome 32: 4, 5 attribue la responsabilité des travers, des iniquités et des dépravations chez un membre quelconque du peuple de Dieu. Comment Dieu agira-t-il à l'égard des membres iniques? A l'égard de ceux qui sont obéissants? Pourquoi?

§ 28—30. Montrez combien fut important, pour Israël, la déclaration relatée dans Deutéronome 6: 4—6, et quelle grande importance elle revêt à présent pour Israël spirituel. De même en ce qui concerne Deutéronome 33: 26, 27.

§ 31. Expliquez le symbolisme de la « dîme », et faites l'application de Malachie 3: 10.

§ 32. Où et à quelle occasion fut-il annoncé, pour la première fois, que Jéhovah susciterait un prophète « plus grand que Moïse »? Montrez comment s'est accomplie cette promesse. Comparez la responsabilité d'Israël naturel à la responsabilité de ceux, vers lesquels a été envoyé le « plus grand Moïse ». Qu'en était-il de la fidélité d'Israël naturel? Qu'en est-il de la fidélité de ceux qui se trouvent sous le gouvernement du plus grand prophète?

§ 33. Quelles dispositions furent prises en vue de conduire les Israélites du pays de Moab au pays de Canaan? Qu'était-il préfiguré par ce fait, en corrélation avec 'l'alliance du royaume'?

§ 34. Quelle est, à l'appui des textes considérés ici, la conclusion logique à propos de la situation et du privilège actuels des fidèles saints ressuscités et du fidèle « reste » terrestre, en corrélation avec l'œuvre du jugement actuellement en cours?

(W. T. du 15 Juin 1934)

La patience de Job

LES afflictions et souffrances qu'endurent de nombreuses personnes se rapportent étroitement aux expériences amères que fit Job et que nous trouvons relatées dans l'Ancien Testament.

Pendant la suite des siècles, Satan a été le dieu de ce monde. Il s'est appliqué surtout à dissimuler aux yeux des hommes la vérité contenue dans la parole de Dieu. Ainsi a-t-il espéré que les voies de l'Eternel leur resteraient incompréhensibles et qu'ils ne parviendraient pas à discerner le vrai sens de la vie. (2 Corinthiens 4: 3–6) Pour arriver à ses fins, il a utilisé tous les éléments de son œuvre et entre autres les conducteurs religieux qui, de tout temps, ont été soutenus et entretenus par ceux de leurs fidèles qui occupent le rang social le plus élevé, c'est-à-dire par la prétendue élite de la société, par les richissimes paroissiens et les professionnels de la politique. Ces hommes déclarent être les représentants de Dieu, alors qu'ils torturent sciemment les texes sacrés et induisent le peuple en erreur. Le clergé, c'est-à-dire les prédicateurs, s'attribuent une grande piété et une parfaite droiture de cœur. Ils placent à la tête de leurs congrégations les personnages les plus riches de leur paroisse, ainsi que les politiciens professionnels, et dispensent leurs faveurs particulières à ces êtres bouffis de superbe et d'arrogance. On les cite en exemples au commun du troupeau et on les classe dans l'élite parmi les bénis du Seigneur. Les prédicateurs font leur éloge en les présentant comme des modèles à suivre, et c'est ainsi que nombre de personnes pauvres, ignorantes et superstitieuses, ont été amenées à se joindre aux organisations religieuses et invitées à déposer leurs modestes oboles aux pieds de ces hypocrites. Au moment où les gens riches et les politiciens égoïstes décidèrent d'entrer en lutte avec les adversaires de leurs partis, les prédicateurs haranguèrent les foules et proclamèrent qu'il était de leur devoir de donner leur vie et tous leurs biens pour soutenir et protéger une organisation qui ne défendait en réalité que ses propres intérêts.

Ces imposteurs n'ont rien confié aux misérables gens du peuple des desseins miséricordieux conçus par Dieu en vue de la délivrance de la race humaine; ils leur ont laissé ignorer que le Seigneur se réserve d'accorder la vie aux hommes soumis à sa divine volonté par le moyen de la résurrection et des bénédictions attachées au rétablissement. Ils vantent, au contraire, les vertus de certains hommes, faisant l'éloge de leurs caractères; ils conseillent aux pauvres gens de leur paroisse de se conformer à de tels modèles et de se perfectionner à l'exemple de ces hommes éminents, leur racontant qu'ils travailleront ainsi à leur salut personnel et s'assureront une place au ciel, c'est-à-dire dans un séjour invisible et d'aspect mal défini.

Ces faux pasteurs et soi-disant consolateurs religieux ont exhorté au nom du patriotisme les peuples à soutenir des gouvernements sans équité. Ils leur ont fait croire que l'amour du pays natal consistait à soutenir envers et contre tous des hommes qui sont en réalité leurs oppresseurs, et à la faveur de ces théories mensongères ils ont poussé les malheureux à verser leur sang pour la défense de l'organisation diabolique. Les trois systèmes mentionnés plus haut ont enseigné aux foules que, si elles ne font pas partie liée avec des institutions religieuses et si elles ne les soutiennent pas par tous les moyens, le Dieu tout-puissant, au nom duquel ils prétendent prêcher, les enverra en enfer, où elles seront vouées aux tourments éternels.

Il est évident que Jéhovah Dieu connaissait d'avance le système cruel et impie que Satan allait mettre sur pied et employer pour tromper les hommes et pour les détourner du vrai Dieu, et le Créateur avait certainement prévu que l'instrument le plus pernicieux de cet ensemble combiné serait l'élément religieux, représenté par des hommes qui s'arrogeraient le droit de parler en son nom. Il savait d'avance que ces hommes seraient des hypocrites et qu'ils pratiqueraient la ruse et l'imposture. Le Seigneur n'ignorait pas non plus que ces hommes seraient soutenus et aidés par les riches et par les politiciens de profession, qui dirigent les gouvernements, de même que les foules seraient maintenues de cette manière sous la surveillance, la domination et le pouvoir de Satan, le Malin. Il a plu à Jéhovah de personnifier par anticipation cette organisation dans les trois prétendus consolateurs de Job. Mais le Seigneur avait également prévu, qu'en dépit des influences subtiles et perfides et de l'œuvre édifiée par l'adversaire, quelques hommes garderaient leur foi inébranlable en Dieu et continueraient à le servir fidèlement, malgré toutes les persécutions et afflictions dont ils auraient à souffrir. Ces fidèles serviteurs de Jéhovah ont eu en Job leur vivante représentation synthétique.

Selon la volonté de Dieu, l'histoire d'Abraham et de ses descendants devait être une image animée des desseins divins de la réhabilitation de son nom, par la « postérité » de la promesse, grâce à laquelle les bénédictions de l'Eternel seront réparties entre toutes les familles de la terre. L'Eternel, ensuite, personnifia en Job la lutte de l'humanité contre la puissance et la mauvaise influence de Satan, et il montra, par l'histoire même de Job, qu'au temps prévu, lui, le Seigneur, susciterait un peuple qui résisterait au diable, qui aurait entièrement foi dans son Créateur, qui recevrait avec joie et reconnaissance les secours précieux du grand Rédempteur et les faveurs du Tout-Puissant et qui aurait enfin accès à la vie éternelle. Ceux qui ont une foi comparable à celle d'Abraham se retrouvent dans le tableau biblique d'Abraham et de sa descendance. Mais l'image de Job a une portée plus grande parce qu'elle embrasse, dans son symbole, la race humaine toute entière. Elle porte également en elle le signe avant-coureur de la vie éternelle sur la terre, qui est la suprême faveur divine réservée à la dolente humanité par le souverain Rédempteur et Dispensateur des bienfaits attachés à la réintégration universelle. Faisant état du sens profond que nous avons reconnu au livre de Job, appliquons maintenant notre esprit à l'examen de certains détails de la discussion survenue entre Job et les trois imposteurs qui prétendaient parler au nom de Dieu

et qui défendaient, en réalité, la cause de l'ennemi.

Satan avait sans doute espéré que l'insistance avec laquelle les trois hypocrites fixèrent sur Job leurs regards empreints d'une pitié simulée serait pour lui une torture insupportable et aggraverait ses souffrances au point qu'il en arriverait à maudire Dieu. Quel supplice, en effet, pour quelqu'un qui souffre, que de subir des journées entières les regards scrutateurs d'une bande d'imposteurs imbus du sentiment de leur dignité. Satan, nous l'avons vu, usa de ce moyen subtil dans l'espoir de vaincre la résistance de Job, mais ce fut, pour lui, l'occasion d'un nouveau mécompte. Le long silence des trois visiteurs fut interrompu par Job, qui se mit à maudire le jour de sa naissance; il ne proféra cependant aucune parole contre Dieu. Il ne se plaignit pas d'avoir tout perdu, mais il demanda au Seigneur de lui ôter la vie, afin qu'un terme fût mis ainsi à ses souffrances. « Il prit la parole et dit: « Périsse le jour où je suis né, et la nuit qui dit: Un enfant mâle est conçu! Ce jour! qu'il se change en ténèbres, que Dieu n'en ait point souci dans le ciel, et que la lumière ne rayonne plus sur lui! Que l'obscurité et l'ombre de la mort s'en emparent, que des nuées établissent leur demeure au-dessus de lui, et que de noirs phénomènes l'épouvantent! » (Job 3: 2–5) Et Job ajouta que s'il n'était pas venu au monde, son âme serait en paix et ne connaîtrait point la souffrance. « Je serais couché maintenant, je serais tranquille, je dormirais, je reposerais. » — Job 3: 13.

Comprenant parfaitement que Dieu lui avait donné la vie et qu'il pouvait aussi la lui ôter de plein droit, il le supplia seulement de mettre fin à ses souffrances par la mort. Comme la requête de Job caractérise bien l'état d'âme et les pensées de quantité de personnes affligées et accablées à tel point qu'elles ne désirent plus vivre! Ayant conscience d'avoir toujours agi selon l'équité, terrassées par les souffrances physiques et morales, elles se sont demandé pourquoi elles étaient nées, et elles ont aspiré au repos de la mort. Dans leur ignorance des desseins divins concernant le salut et les bénédictions promises, elles ont invoqué le Seigneur pour qu'il fasse cesser leurs douleurs et pour qu'il veuille leur accorder le repos de la tombe.

Pour répondre à Job, Eliphaz de Théman prit le premier la parole. Eliphaz était un descendant d'Esaü, un membre de la tribu des Edomites, qui a toujours représenté l'organisation du diable. Esaü est le prototype de cette catégorie de personnes qui persécutent les vrais serviteurs de Dieu. C'est précisément ce qu'Eliphaz allait faire. Notez en effet les paroles empreintes d'hypocrisie et de subtilité qu'il prononça: « Si nous osons ouvrir la bouche, en seras-tu peiné?» (Job 4:2) Ce soi-disant ami était-il vraiment venu pour consoler Job? S'il en avait été ainsi, il lui aurait, semble-t-il, expliqué que ses afflictions et ses souffrances avaient leur origine dans le péché héréditaire d'Adam. (Psaume 51: 5; Romains 5: 12) Il lui aurait assuré que sa délivrance viendrait en temps voulu par la grâce de Dieu et par l'intermédiaire du grand Rédempteur dont le sang versé serait le prix offert pour effacer la malédiction qui pèse sur l'humanité. Mais il se garda bien de lui tenir un pareil langage et attribua beaucoup plus d'importance à sa personne et à celles de ses deux complices. Envisageons maintenant, d'après la tradition et selon les données de l'histoire, les caractéristiques générales de l'œuvre diabolique, ainsi que ce que cette organisation, représentée par les trois prétendus amis de Job, a enseigné aux hommes.

Les complices de Satan, qui prétendent parler au nom de Dieu, déclarent-ils à l'humanité souffrante que ses maux sont les conséquences du péché héréditaire d'Adam, péché qu'il commit en cédant à la tentation du diable? Disent-ils aux hommes que Jéhovah est le seul vrai Dieu et le Tout-Puissant et que par la mort et la résurrection de Jésus, son Fils bien-aimé, il a pourvu à la rédemption du genre humain, à sa délivrance de la mort et du sépulcre? Enseignent-ils que le Seigneur accordera à toute l'humanité, en son temps et par l'intervention de Christ, la possibilité d'accès au royaume divin et que ceux qui obéiront à l'Eternel seront rétablis dans la santé et le bonheur, et obtiendront la vie éternelle sur la terre?

Non, loin de là! Beaucoup d'ecclésiastiques n'admettent même pas le péché héréditaire. Ils contestent la valeur du sacrifice propitiatoire de Jésus pour la rédemption de l'humanité. Ils s'opposent, en outre, avec véhémence, à cette vérité si importante que les hommes seront régénérés par la résurrection et la réintégration dans la vie. Leur doctrine prend même une orientation qui va nettement à l'encontre de cet enseignement. Ils glorifient en effet leur propre sainteté, ils exaltent avec un orgueil excessif les « très saints pères » de l'église qui furent leurs prédécesseurs, et ils invitent l'humanité souffrante à suivre leur exemple. Le diable sait très bien que les honnêtes gens abhorrent les hypocrites qui se font passer pour des saints. Il n'ignore pas non plus que les gens sincères se détournent d'un Dieu dont les prétendus représentants professent de pareilles croyances, et il espère arriver de cette manière à éloigner les hommes du Seigneur.

Voici donc qu'Eliphaz rappelle à Job qu'il avait endoctriné et fortifié jadis un grand nombre d'êtres sans énergie et il lui fait remarquer que, par contre, depuis qu'il est lui-même accablé par le malheur, il pleure et tremble d'effroi. Avec l'intention manifeste de démontrer à Job que ses souffrances correspondent à un juste châtiment et à une condamnation directe de la part de Jéhovah, condamnation qu'il aurait encourue en raison de ses péchés, il ajoute: « Cherche dans ton souvenir: quel est l'innocent qui a péri? Quels sont les justes qui ont été exterminés? Pour moi, je l'ai vu, ceux qui labourent l'iniquité et qui sèment l'injustice en moissonnent les fruits; ils périssent par le souffle de Dieu. » — Job 4: 7–9.

Cette affirmation d'Eliphaz était un pur mensonge. Combien y a-t-il eu, en effet, d'ecclésiastiques qui eurent l'outrecuidance de déclarer que les maux dont souffre l'humanité resultaient d'arrêts prononcés par Dieu contre les hommes qui avaient négligé de recourir à l'entremise des églises pour accomplir leurs devoirs envers la Providence.

Combien d'ecclésiastiques ont même refusé un enterrement convenable à certains morts, parce que ni les personnes décédées ni les membres de leur famille n'avaient prêté leur concours aux organisations confessionnelles. Satan, père et auteur responsable de toutes ces duperies, les a introduites dans le monde par le ministère de ses représentants, afin d'inciter les hommes à maudire Dieu. Et effectivement combien d'entre eux ont déjà déclaré: « Si c'est cela, votre Dieu, nous ne voulons pas avoir affaire à lui! » Quelques-uns toutefois ont refusé de se conformer aux exigences du clergé et sont restés inébranlables dans leur foi en Dieu, gardant malgré tout leur confiance en sa miséricorde et en son amour.

Nous voyons ensuite Eliphaz entonner les louanges de sa propre élévation morale et de sa propre sagesse devant Job, et prétendre avoir reçu nombre de mystérieuses révélations au cours d'une vision envoyée par le Seigneur et avoir entendu notamment une voix qui murmurait: « L'homme serait-il juste devant Dieu? Serait-il pur devant celui qui l'a fait? Si Dieu n'a pas confiance en ses serviteurs, s'il trouve de la folie chez ses anges, combien plus chez ceux qui habitent des maisons en argile, qui tirent leur origine de la poussière, et qui peuvent être écrasés comme un vermisseau! » — Job 4: 17–19.

Le discours d'Eliphaz tendait à établir que l'homme mortel ne peut être justifié et que Dieu seul — en tant qu'autorité sans appel — l'accable d'affliction. Or, il est évident que l'assertion d'Eliphaz porte bien le cachet de Satan et qu'elle est fausse. De plus, il prétend que Jéhovah accuse ses anges de folie, dans le but non équivoque de discréditer Dieu aux yeux de Job. Les chefs de la soi-disant « chrétienté » ont toujours présenté l'Eternel sous un faux jour, en déclarant à l'humanité souffrante qu'il était un Dieu dur et cruel, en prétendant que ceux qui meurent en dehors de leur église sont condamnés irrévocablement au feu éternel et en certifiant qu'il n'y a point de salut pour les personnes qui n'appartiennent pas en qualité de membres à un système ecclésiastique quelconque.

Eliphaz continue sur un ton moqueur: « Crie maintenant! Qui te répondra? Auquel des saints t'adresseras-tu? L'insensé périt dans sa colère, le fou meurt dans ses emportements. J'ai vu l'insensé prendre racine; puis soudain j'ai maudit sa demeure. Plus de prospérité pour ses fils; ils sont foulés à la porte, et personne qui les délivre! » (Job 5: 1–4) Quelle étrange consolation pour Job!

Ce consolateur hypocrite cherche ensuite à mettre en relief sa valeur personnelle, ainsi que sa haute situation vis-à-vis de l'Eternel, par ces paroles ironiques: « L'homme naît pour souffrir, comme l'étincelle pour voler. Pour moi, j'aurais recours à Dieu, et c'est à Dieu que j'exposerais ma cause. Il fait des choses grandes et insondables, des merveilles sans nombre. » — Job 5: 7–9.

Or, Job avait déjà reconnu la majesté divine et proclamé la grandeur de Jéhovah; mais le discours d'Eliphaz, au lieu de lui apporter une consolation, l'exaspéra, et l'âme torturée, il s'écria: « Puisse mon vœu s'accomplir, et Dieu veuille réaliser mon espérance! Qu'il plaise à Dieu de m'écraser, qu'il étende sa main et qu'il m'achève! Il me restera du moins une consolation, une joie dans les maux dont il m'accable: Jamais je n'ai transgressé les ordres du Saint. » (Job 6: 8–10) Job ne maudit pas l'Eternel. Il garda son intégrité envers Dieu en restant patient et en persévérant inébranlablement dans la voie de la justice.

(W. T. du 15 juin 1934)

Textes et Commentaires

15 Septembre

« Oui, il aime les peuples [*anglais: le peuple*]. *Tous ses saints sont dans ta main. Ils se sont tenus à tes pieds, ils ont reçu tes paroles. » — Deutéronome 33: 3.*

Ce passage révèle une étroite relation entre Dieu et son peuple. Jéhovah dispense son amour spécial à Sion; et cela indique que « Jésurun », nom par lequel Jéhovah désigne son peuple allié, signifie « peuple bien-aimé » de Dieu. « Oui, l'Eternel a choisi Sion, il l'a désirée pour sa demeure. » (Ps. 132: 13) Selon un traducteur compétent, le nom de « Jésurun » signifie « bonheur et prospérité ». (Fausset) Jéhovah n'accorde ses bénédictions et sa prospérité qu'à son peuple droit qui continue à être fidèle. Puisque le mot « Jésurun » signifie « peuple droit » ou « peuple bien-aimé », ce nom devait cesser de s'appliquer à ceux qui étaient devenus infidèles, mais devait s'appliquer aux autres qui continuaient à être fidèles. T 9/33.

16 Septembre

« Et que celui qui entend dise: Viens. » — Apocalypse 22: 17.

Les hommes de bonne volonté, ceux qui ont le désir de connaître Dieu et de lui obéir, sont préfigurés par Jonadab. Jonadab était monté avec Jéhu dans son char — afin de voir son zèle pour Jéhovah — préfigurant le fait que la classe de Jonadab rejoint maintenant l'organisation de Jéhovah et s'identifie ainsi comme étant de son côté. Jonadab n'était pas un Israélite. Il était un Récabite; les Récabites étaient une branche des Kéniens de la tribu de Madian, et les Kéniens pénétrèrent dans le pays de Canaan, avec les Israélites. L'adoration du diable leur était désagréable. Ils firent preuve de beaucoup plus de zèle pour Dieu et de foi en lui que beaucoup d'Israélites professés, et cela préfigure que les hommes de bonne volonté ont plus de foi en Dieu que les membres avoués de la prétendue organisation « chrétienne ». La

fidélité et le dévouement des Témoins de Jéhovah, en portant le témoignage concernant de royaume, est partiellement pour le profit de la classe de Jonadab, dont les membres devraient être invités à se joindre à l'œuvre de la proclamation du nom de Jéhovah. T 3/1/34.

17 Septembre

« L'Eternel dit: Remets ta main dans ton sein. Il remit sa main dans son sein; puis il la retira [anglais: il l'arracha] de son sein, et voici, elle était redevenu comme sa chair. » — Exode 4:7.

Ce commandement de Jéhovah prouve qu'il ne rejette pas complètement son peuple, mais que si celui-ci manifeste son repentir et redevient zélé en apprenant son état impur, Jéhovah lui rendra sa faveur. Il convient de noter exactement ce que disent les textes; la première fois (verset 6), Moïse « retira » sa main de son sein; mais la seconde fois (verset 7) il l'en « arracha » (d'après l'anglais), ce qui indique clairement que ce second geste fut accompli rapidement, énergiquement et avec un zèle propre à ceux qui appartiennent à la maison de Dieu. La main de Moïse ne fut guérie qu' après son entière soumission aux commandements de Jéhovah. Son peuple allié peut être guéri et rester pur à condition d'obéir volontairement et de se dévouer d'une façon désintéressée à Jéhovah. T 7/33.

18 Septembre

« Si tu sondes mon cœur, si tu le visites la nuit, si tu m'éprouves, tu ne trouveras rien: Ma pensée n'est pas autre que ce qui sort de ma bouche. » — Psaume 17:3.

Les enfants de Dieu demandent que leurs actes soient jugés, et ils maintiennent que s'il en était ainsi fait, rien ne pourrait être trouvé qui établît leur infidélité, ou une transgression volontaire de leur part, des commandements de Dieu. Les pétitionnaires montrent ici de façon expressive, qu'ils sont résolus à maintenir leur intégrité envers Jéhovah Dieu, sans égard à ce que d'autres pourraient faire. Cela nous rappelle les paroles de Job, quand il s'écria dans sa misère: « Quand Dieu me tuerait, je ne laisserais pas d'espérer en lui. » (Job 13:15; version de Lemaistre de Saci) Ceux qui sont fidèles au Seigneur connaissent le sentiment de leur cœur et placent leur foi et leur confiance en lui. T 5/15/34.

19 Septembre

« C'est par beaucoup de tribulations qu'il nous faut entrer dans le royaume de Dieu. » — Actes 14:22.

Peut-on espérer que les Témoins de Jéhovah pourraient porter témoignage en faveur de son nom et de son royaume, sans être persécutés et sans avoir à en souffrir? Certainement non. Le diable accumula sur Jésus les persécutions pour démontrer que sa question litigieuse était fondée et pour éviter que Jésus ne portât témoignage en faveur de Dieu et de son royaume. Jésus persista jusqu'à la fin et dans de grandes souffrances à témoigner en faveur de la vérité et à maintenir son intégrité, pour prouver par là-même qu'il était fidèle à Dieu. Le « reste » encore sur la terre doit souffrir pareillement par Satan, parce que ses membres proclament le témoignage de Christ Jésus, le grand Roi. Ils doivent en même temps conserver leur fidélité, en apprenant l'obéissance par tout ce qu'ils doivent souffrir. Il est cependant une joie véritable dans la tribulation, si nous savons que nous sommes dans l'affliction, parce que nous agissons conformément à sa volonté; et si nous demeurons fidèles jusqu'à la fin, nous conserverons notre innocence et aurons part de ce fait à la réhabilitation du nom de Jéhovah. T 1/1/34.

20 Septembre

« Je vis cette corne faire la guerre aux saints, et l'emporter sur eux, jusqu'au moment où l'ancien des jours vint donner droit aux saints du Très-Haut. » — Daniel 7:21,22.

Ceux qui sont fidèlement dévoués à Jéhovah constituent la « classe du sanctuaire » et sont par conséquent ses saints. Tout en prononçant des paroles arrogantes, à l'exemple de son père, Satan, la septième puissance mondiale, comme le constata Daniel au cours de sa vision, s'élève brutalement contre le peuple de Dieu. C'est la « chrétienté », le système de domination mondiale anglo-américain — constitué par les éléments politiques, commerciaux et militaires, ainsi que par le clergé, la police secrète et les agents de la force publique — qui, à la suite de l'expulsion de Satan du ciel, fait la guerre aux saints. Cette lutte contre le peuple de Dieu atteignit son point culminant en 1918, lorsque cette bestiale septième puissance mondiale 'opprima les saints du Très-Haut'. (Daniel 7:25) Le temps était venu où devait être exécuté le jugement dévastateur ou ardent, contre les organisations du monde, qui avaient si longtemps déshonoré le nom du Très-Haut. T 10/1/33.

21 Septembre

« Lui [le Fils de Dieu] . . . qui, après avoir été élevé à la perfection, est devenu pour tous ceux qui lui obéissent l'auteur d'un salut éternel. » — Hébreux 5:9.

En demeurant intègre pendant ses souffrances, Jésus acheva et résolut complètement la question litigieuse en faveur de son Père, et il le fit en lui obéissant, malgré de rudes épreuves. Quel but poursuivit Jéhovah lorsqu'il fit élever son Fils bien-aimé à la perfection, par la souffrance? Nous répondons: Il voulait prouver que Satan est un imposteur et que son défi est sans fondement, mais

que Jéhovah Dieu a raison et qu'il est toujours juste; puis, que celui qui dans l'épreuve remporte la victoire sur Satan démontre ainsi son aptitude à sauver les hommes et à ramener au Père ceux qui obéissent; et que Jésus démontrerait en outre que Jéhovah pouvait lui confier la destruction du diable. T 1/1/34.

22 Septembre

« Par la multitude de tes iniquités, par l'injustice de ton commerce, tu as profané tes sanctuaires. » — Ezéchiel 28: 17.

Les sanctuaires de Lucifer, les visibles et les invisibles, furent souillés par ses actes pervers résultant de son avidité du gain de l'argent. Il a trafiqué des anges et des hommes, et ce faisant il s'est entouré de violence, en a rempli son organisation et a diffamé le nom de Jéhovah; tout cela à cause de son insatiable désir de gain personnel. Tous les actes de violence peuvent être justement imputés à la religion commerciale, car toutes les religions du monde ont été utilisées au profit d'hommes égoïstes, aucune pour l'honneur du nom de Jéhovah. Jéhovah avait prévu, bien entendu, que l'unique sûreté pour son peuple choisi, fut de l'aimer. C'est pourquoi il lui ordonna: « Tu aimeras l'Eternel, ton Dieu, de tout ton cœur! » (Deut. 6: 5) Si Israël avait strictement obéi à ce commandement, il eût été en sûreté. T 3/1/34.

23 Septembre

« Tout ce que vous voulez que les hommes fassent pour vous, faites-le de même pour eux, car c'est la loi et les prophètes. » — Matthieu 7: 12.

Les disciples de Christ doivent aimer leurs frères. Mais comment? Autant que soi-même, répond Jésus. Cela signifie que vous devez être justes envers votre frère, et lui faire du bien comme vous voudriez qu'il vous fasse du bien. Les humains permettent souvent que l'égoïsme mette obstacle à leur dévouement complet et au service de Jéhovah. Cela n'est pas davantage permis que de permettre que l'amour de tout autre être humain vienne mettre obstacle au service de Jéhovah. Le véritable disciple de Jésus-Christ doit suivre la voie que Jésus suivit quand il fut homme, c'est-à-dire celle du dévouement entier au Dieu tout-puissant. « Celui qui aime sa vie la perdra, et celui qui hait sa vie dans ce monde la conservera pour la vie éternelle. » (Jean 12: 25) Il est impossible d'ajouter des qualificatifs au mot amour, quand le mot s'applique à Jéhovah. T 3/1/34.

24 Septembre

« Eux qui ont changé la vérité de Dieu en mensonge, et qui ont adoré et servi la créature au lieu du Créateur, qui est béni éternellement. Amen! » — Romains 1: 25.

La classe du « méchant serviteur » ou la classe « inique » agit ainsi. Tous ceux qui reçoivent la vérité sont plus ou moins exposés à des tentations de ce genre, et leur absolue sécurité à tous est dans le nom de Jéhovah. Cela veut dire que les oints qui restent fidèles exaltent par-dessus tout le nom de Jéhovah, qu'ils sont reconnaissants à Jéhovah de la vérité qu'ils reçoivent de lui et qu'ils mettront toujours leur joie à rendre gloire à son nom, à le célébrer et à le louer. Honorer et louer une créature pour la vérité qui nous est donnée, c'est déshonorer le nom de Jéhovah, et par suite, c'est marcher dans le sentier de l'iniquité. Ceux qui restent attachés à l'organisation divine marcheront désormais dans une parfaite unité, en parfait accord les uns avec les autres, et honoreront sans cesse le nom du Très-Haut. T 5/33.

25 Septembre

« Et il leur dit: Pourquoi vous tenez-vous ici toute la journée sans rien faire? Ils lui répondirent: C'est que personne ne nous a loués. Allez aussi à ma vigne, leur dit-il. » — Matthieu 20: 6, 7.

Ce n'est pas le moment de laisser les mains inactives, mais l'action doit tendre de façon ininterrompue à l'agrandissement de l'œuvre qui consiste à porter le message du royaume, pour la glorification du nom de Jéhovah. A cette époque, en 1930, la « onzième heure », la participation au souper commémoratif et aux congrès semblait bien plus grande que la participation au service de la mission de porte en porte. Ce fait se trouve décrit par les mots suivants: « D'autres étaient sur la place, sans rien faire. » (Matthieu 20: 6) A la fin de l'année 1930, le peuple de Jéhovah commença à se rendre compte que la réhabilitation du nom de Jéhovah est la chose la plus importante. Ceux qui entrèrent au service à la « onzième heure » ne pouvaient guère avoir pensé au salaire; ce qui les incita surtout à s'engager pour le travail de la vigne ce fut le désir de participer à la réhabilitation du nom de Jéhovah. T 4/15/34.

26 Septembre

« Je t'exalterai, ô mon Dieu, mon roi! Et je bénirai ton nom à toujours et à perpétuité. » — Psaume 145: 1.

Les témoins de Jéhovah, en qualité d'héritiers du royaume, 'louent, exaltent et glorifient également le roi des cieux' et sont heureux de porter aux nations ses vérités et de proclamer ses jugements jusqu'à ce que tous sachent que Jéhovah est le Très-Haut et en mesure d'anéantir ceux qui, semblables à Satan, marchent avec orgueil. Que tous ceux qui ont répondu à l'appel pour le royaume remercient le Seigneur et soient dans l'allégresse d'avoir le privilège immense de connaître Jéhovah, d'être ses témoins et de participer, en quelque mesure, à la réhabilitation de son nom. Ils continueront, sous la direction de Christ Jésus, à proclamer à travers la terre le message de Jéhovah et de son Roi. T 6/15/34.

27 Septembre

« Son règne est un règne éternel, et sa domination subsiste de génération en génération. » — Daniel 4: 3.

Ceux qui aiment Dieu comprennent mieux les paroles du prophète déclarant que toutes les nations, devant le Très-Haut, sont comme un rien, qu'elles ne sont pour lui que néant et vanité. (Esaïe 40: 17) « Il n'y a personne qui résiste à sa main et qui lui dise: Que fais-tu? » (Daniel 4: 35) Le moment est venu où doit être résolue devant toute la création la question de la suprématie de Jéhovah, où doit être proclamé qu'il est le Roi éternel, celui qui gouvernera le monde et en fera un lieu où habitera la justice. Et c'est ce que Christ Jésus, le grand Prophète, fera connaître aux peuples de la terre. Satan et son organisation perverse vont disparaître et Jéhovah Dieu, par son Roi de justice, « régnera aux siècles des siècles ». (Apocalypse 11: 15) Que cette nouvelle soit proclamée par toute la terre: le défenseur de Jéhovah est en marche pour la victoire et continuera à faire connaître la puissance du Très-Haut. T 6/1/34.

28 Septembre

« Désormais la couronne de justice m'est réservée; le Seigneur, le juste juge, me la donnera dans ce jour-là, et non seulement à moi, mais encore à tous ceux qui auront aimé son avènement. » — 2 Timothée 4: 8.

C'est la « rencontre » avec le Seigneur, à laquelle l'apôtre fait allusion ici. Et c'est manifestement au temps du rassemblement des siens dans le temple, que le Seigneur donne la couronne mentionnée par l'apôtre. Cette couronne leur est attribuée avant qu'ils aillent au ciel, parce que Jésus dit: « Retiens ce que tu as, afin que personne ne prenne ta couronne. » (Apoc. 3: 11) Des couronnes sont attribuées, comme le dit l'apôtre, à ceux qui aiment l'avènement du Seigneur Jésus-Christ. Ceux-ci prouvent leur amour en obéissant joyeusement au Seigneur et en se consacrant à son service de façon désintéressée. S'ils persévèrent ensuite fidèlement jusqu'à la mort, ils reçoivent la grande récompense de l'immortalité. — Apocalypse 2: 8–11. T 5/15/34.

29 Septembre

« Maintenez-vous dans l'amour de Dieu. » — Jude 21.

A quelle épreuve principale doivent être soumis ceux qui sont appelés au royaume? La réponse nous est fournie par les Ecritures: il faut faire montre, d'abord, d'amour pour Dieu, puis d'amour pour les membres de sa maison. (Matthieu 22: 36–40) L'amour est le dévouement complet et désintéressé de la créature envers son puissant Créateur, Jéhovah. Celui qui aime vraiment Dieu se réjouit d'observer ses commandements et ne dirige pas son attention sur l'honneur qu'il pourrait rendre à l'un de ses semblables, mais sur l'occasion de faire preuve de sa loyauté et de son total dévouement envers le Seigneur, et de participer ainsi à la réhabilitation du nom de Jéhovah. Tous ceux qui aspirent au royaume et qui aiment véritablement Dieu n'ont qu'un seul but: participer à la réhabilitation du nom de Jéhovah et à la proclamation de sa gloire. Si telle est la vérité, que pourrait-on désirer encore sur terre sinon s'entendre dire par Jéhovah: 'en raison de ton dévouement complet envers moi et mon royaume, je te confère le privilège d'être mon témoin et d'en porter le nom.' T 5/1/34.

30 Septembre

«Ce commandement que je te prescris aujourd'hui n'est certainement point au-dessus de tes forces et hors de ta portée. C'est une chose, au contraire, qui est tout près de toi, dans ta bouche et dans ton cœur, afin que tu la mettes en pratique." — Deut. 30: 11, 14.

Pour le fidèle « reste » la volonté de Dieu n'est plus obscure. Il est incorporé dans l'armée de Jéhovah, sous celui qui est plus grand que Moïse, et il doit prêter attention à ses paroles et obéir joyeusement. (Deut. 18: 18) De même que Moïse l'a dit aux Israélites dans le pays de Moab, de même maintenant celui qui est plus grand que Moïse dit au peuple par alliance dans le temple: « Voici, je mets aujourd'hui devant toi la vie et le bien, la mort et le mal. » (Deut. 30: 15) Si le « reste » veut vivre, il doit continuer à lutter sans compromission contre l'organisation ennemie et se dévouer complètement à Jéhovah et à son organisation. Jéhovah a mis sa parole dans la bouche de ses témoins et, en qualité de membres de son organisation, ils doivent porter jusqu'à la fin le témoignage de Christ Jésus. T 9/33.

